



**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE**

80, rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9
Tél. 04 32 44 89 30

Avignon, le 07/07/2026

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les Maires
et Présidents, DGS, DRH des
collectivités et établissements
publics de Vaucluse

DIRECTION SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Pôle Prévention des Risques

Affaire suivie par : Pôle Prévention
04.15.54.08.86

Circulaire n°26-51

Objet : Guide d'aide à la gestion liés aux fortes chaleurs dans les collectivités.

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, DGS, DRH,

Pour accompagner les collectivités et établissements publics confrontés aux épisodes de fortes chaleurs, le Centre de Gestion de Vaucluse a élaboré un guide dédié.

Ce document a pour objectif d'accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre d'une procédure structurée de prévention des risques liés aux épisodes de fortes chaleurs et de canicule, de plus en plus nombreux, précoces et durables.

Il vise à assurer la protection de la santé et de la sécurité des agents, notamment par l'organisation de dispositifs de veille et d'alerte, la définition des mesures de prévention appropriées et la clarification des rôles des différents acteurs.

Les services du centre du gestion restent à votre disposition pour tout complément d'information : le conseil statutaire pour l'organisation de travail et le pôle prévention des risques pour les mesures préventives.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, DGS et DRH en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Maurice CHABERT